

BILAN MI-PARCOURS PCAET

16/06/2025

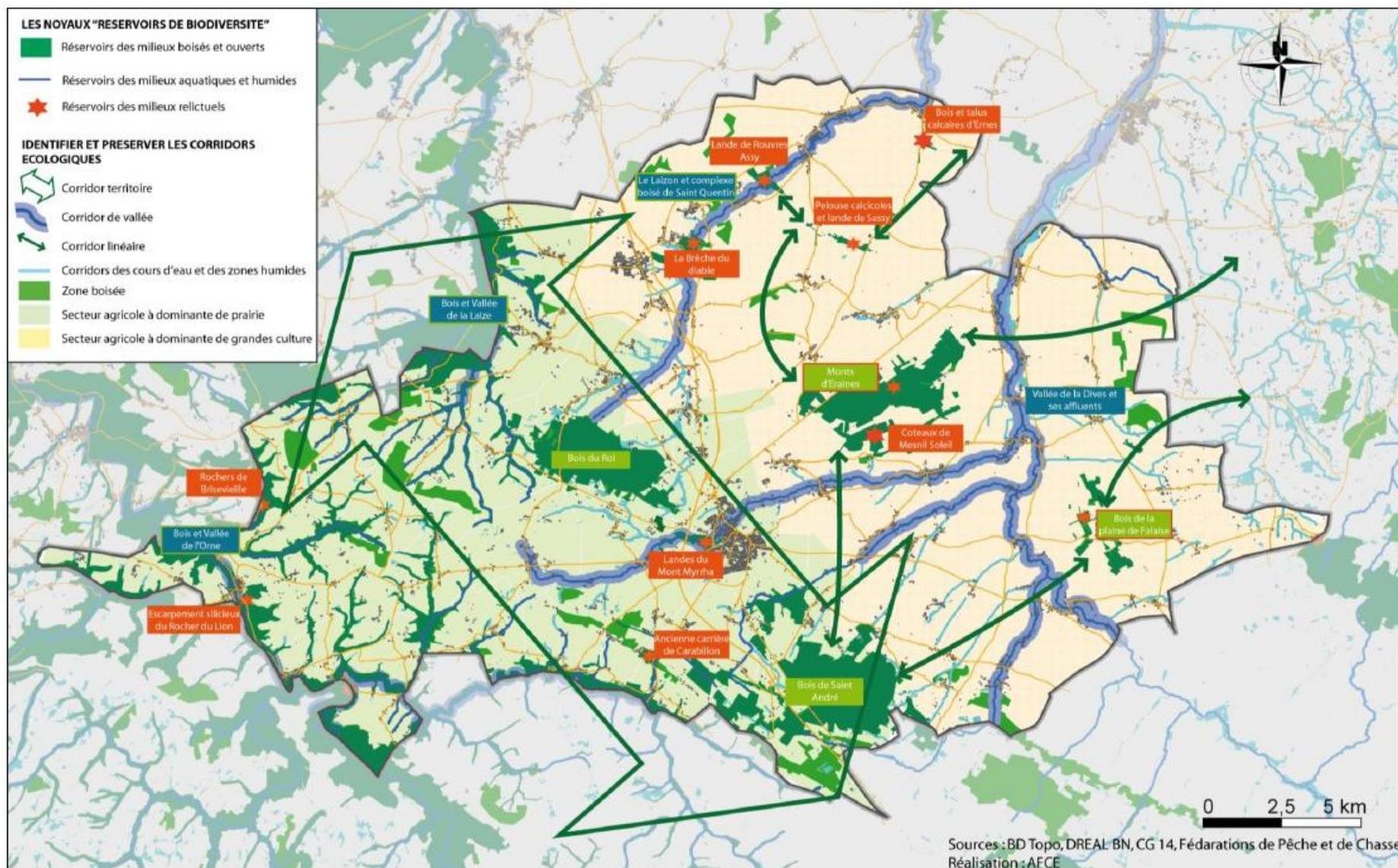
INTRODUCTION : LA MÉTHODE

Pour rappel, le Plan Climat Air Énergie Territoire du Pays de Falaise a été initié le 27 juin 2019 et délibéré en version finale le 30 juin 2022. Il s'appuie sur les données de l'Observatoire Régional Énergie Climat Air de Normandie (ORECAN) de 2014. Ses axes de travail sont les suivants :

- AXE I : Habitat et Patrimoine Public
- AXE II : Déplacements Routiers
- AXE III : Entreprises et Agriculture
- AXE IV : Gestion des Déchets
- AXE V : Énergies Renouvelables
- T1 : Adaptation au Changement Climatique
- T2 : Qualité de l'air

Pour son bilan à mi-parcours, son évaluation se fait au regard de la mise à jour 2021 et 2022 (ENR) de l'ORECAN. Elle rassemble la production et la consommation d'énergie du territoire, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques.

LE TERRITOIRE DU PAYS DE FALAISE ET SES TRAMES



LA GOUVERNANCE

Les PCAET doivent comporter, au titre du 4° de l'article L. 229-26 du code de l'environnement, un dispositif de suivi et d'évaluation. Le dispositif de suivi s'appuie sur un partenariat entre la communauté de communes du Pays de Falaise et l'Agence d'Urbanisme de Caen Normandie Métropole (AUCAME).

Les prises de décision et le suivi et la mise en œuvre des actions est assurée par l'EPCI, à cet effet, plusieurs Comités de Pilotage (COPIL) et Comités Techniques (COTECH) sont organisés, à savoir :

2 fois par an :

- La Commission Développement Durable
- La Commission Cadre de Vie
- La Commission Environnement
- La Commission Économique
- La Commission Assainissement

2x2 fois par an :

- Les COPIL/COTECH du Contrat d'Objectif Territorial de l'ADEME
- Les COPIL/COTECH du programme de Résilience Territoriale
- Les COPIL/COTECH du programme de Développement d'une filière bois issue d'une gestion durable des haies

AXE I : HABITAT ET PATRIMOINE PUBLIC

Thermographie aérienne du territoire :

- Cartographie thermique du territoire
- 450 foyers sensibilisés via une restitution physique
- 2 permanences par mois de France Rénov' depuis 2019.



Exposition 2050 du SDEC, La Maison de l'Énergie :

- 490 élèves
- 20 agents
- 15 particuliers



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat :

- Terminée et renouvelée en 2023
- Objectif de 243 logements rénovés sur 3 ans
 - dont 60 soutenus financièrement par la CDC.

Convention PACTE avec le SDEC :

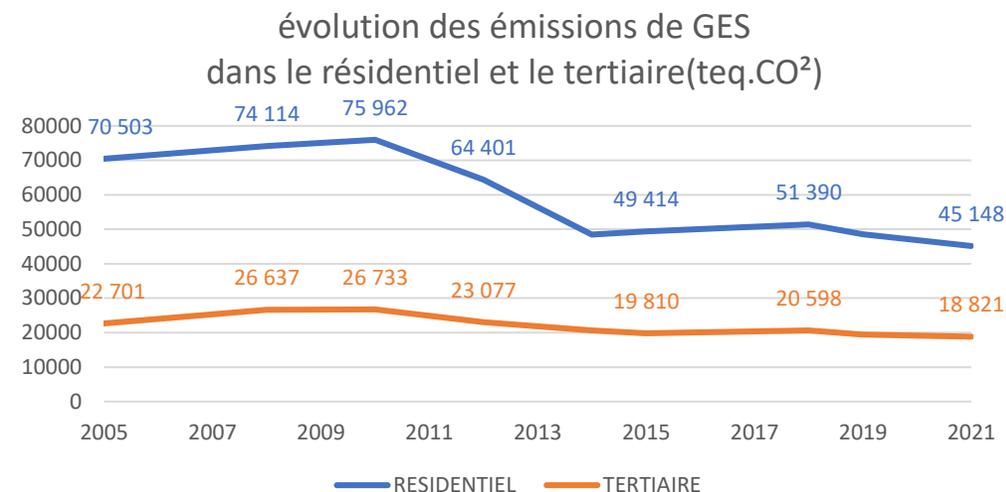
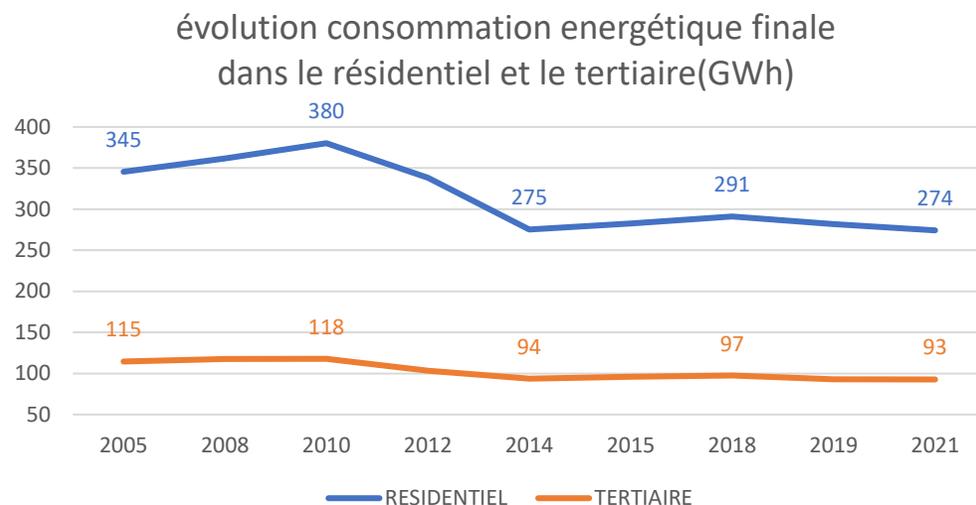
- Adhésion au Conseil en Énergie Partagée 1
- Intégration d'un outil de suivi des consommations des bâtiments (Kabanda)
- Accompagnement des communes



VOTRE MAISON VUE DU CIEL
ÇA CHAUFFE ?



AXE I : HABITAT ET PATRIMOINE PUBLIC



Pour le secteur bâti dans son ensemble, l'évolution des consommations d'énergie est encourageante. Le secteur résidentiel observe une baisse de 20% et 19% pour le secteur tertiaire entre 2005 et 2021 :

Les premières obligations du *Décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire*, appelé « décret tertiaire » imposent des résultats en 2030 (-40% de consommation d'énergie par rapport à une année de référence choisie) pour tout bâtiment ou ensemble de bâtiments supérieurs à 1000m² sur une même unité foncière. Les effets devraient être tangibles sous 5 ans.

L'évolution des émissions de gaz à effet de serre suit la même dynamique que les consommations d'énergie.

AXE 2 : DÉPLACEMENTS ROUTIERS

Autopartage & locations :

- 2 Zoé sur Falaise et 1 AMI sans permis à Pont d'Ouilly
- 10 VAE via BeeCycle
- 5 scooters électrique via Transmission 14

Réseau de covoiturage et d'autostop organisé Rezopouce :

- 60 panneaux dans 26 communes partenaires
- 1 application et 1 site web
- Animations : Extraverties, Véلودays, Fête du vélo

Formation à l'écoconduite :

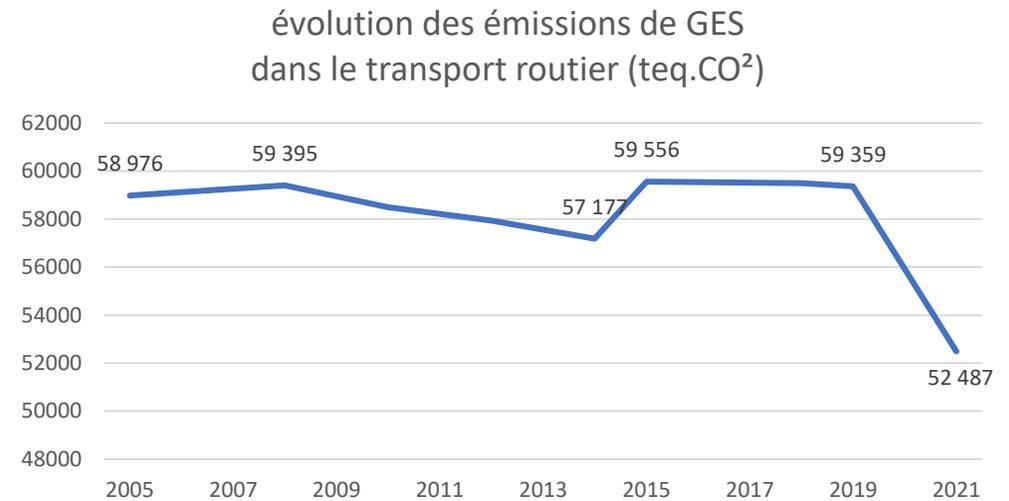
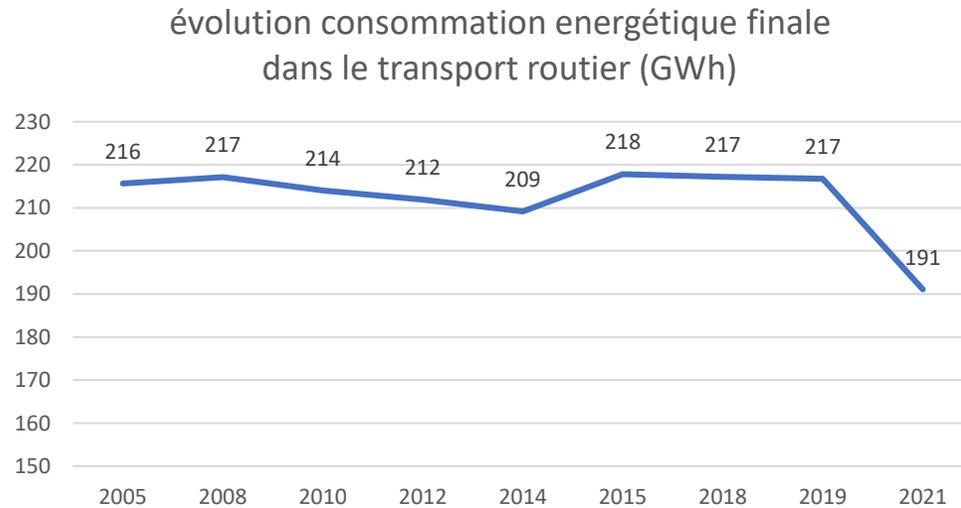
- 22 agents et 2 élus formés
- 1 cartographie interne de covoiturage

Plateforme mobilité :

- Accompagnement des 16-30 ans par la Mission Locale



AXE 2 : DÉPLACEMENTS ROUTIERS



En termes de consommation énergétique dans le secteur du transport routier, une baisse de 11% est constatée.

Pour ce qui est des émissions de GES, la même réduction (11%) est également observée.

La baisse significative entre 2019 et 2021 pourrait être due aux conséquences des confinements liés au COVID-19. Il faudra vérifier la tendance a posteriori.

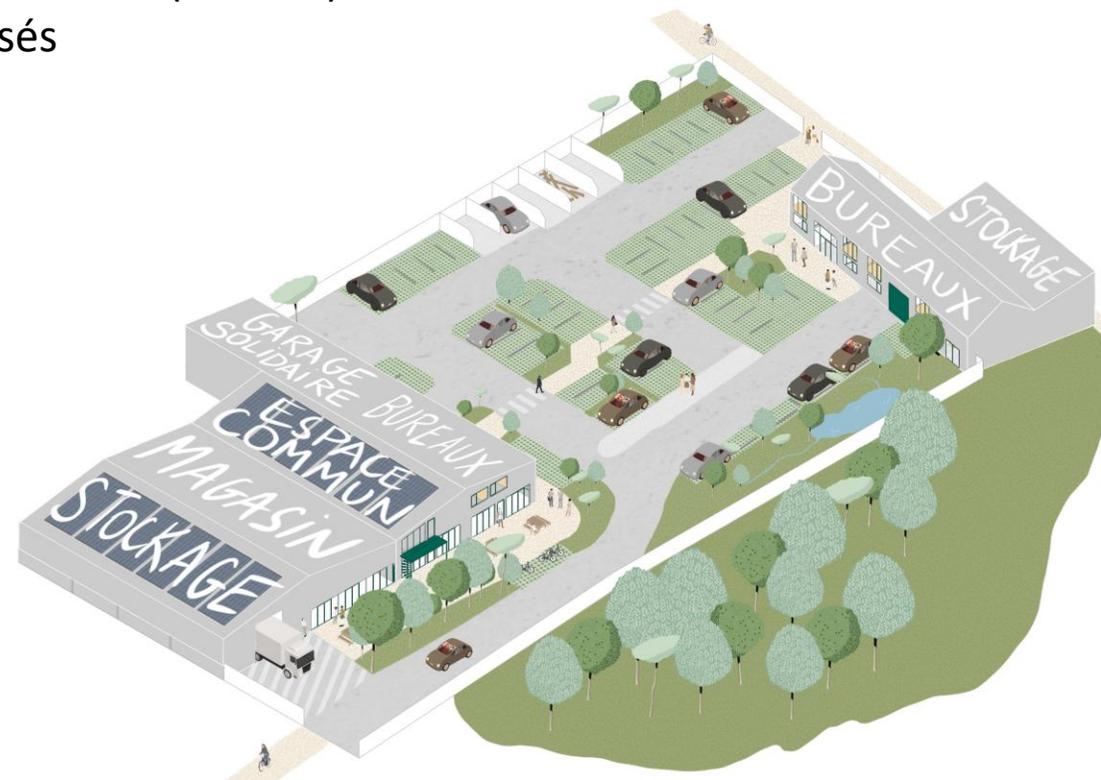
AXE 3 : ENTREPRISES ET AGRICULTURE

Réhabilitation d'une friche commerciale en Pôle ESS :

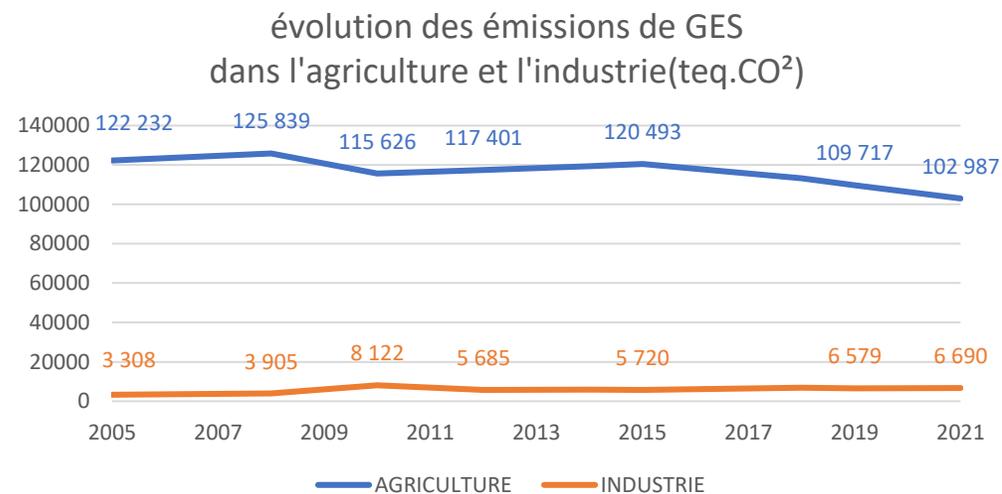
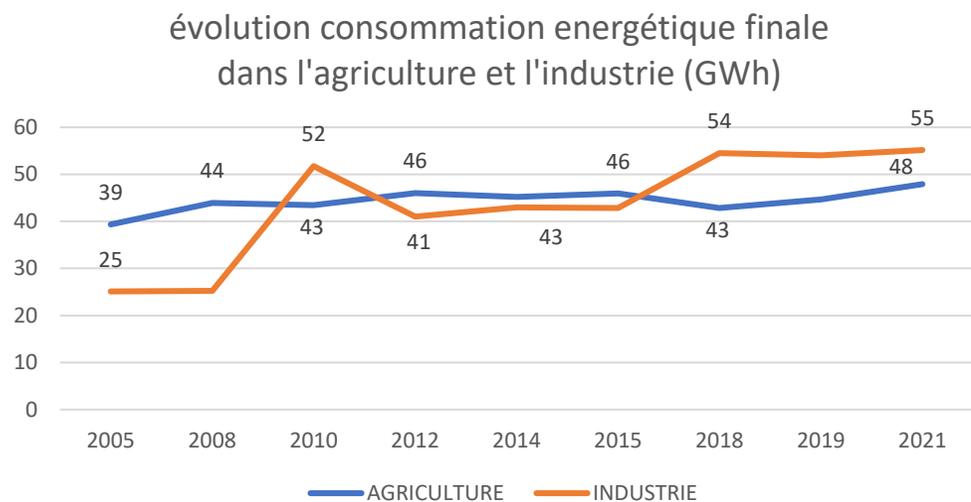
- 0 artificialisation des sols
- 2 trophées : Bâtiments Circulaire (Construction21) et Sobriété Foncière (ADEME)
- 1850 m² de bâtiments et 3400 m² d'espaces extérieurs revalorisés
- 70 emplois de l'ESS sur un même site (4 structures)
- 2,2 millions de budget cofinancé par :
 - L'État, la Région Normandie, le Département du Calvados,
 - l'Agence de l'eau et l'ADEME

Impact :

- CO² évité : 15 067 kg / 120 540 km en voiture
- Consommation d'eau évitée : 112m³ / 749 baignoires
- Déchets évités : 13 959 kg / 28 années de déchets ménagers



AXE 3 : ENTREPRISES ET AGRICULTURE



La consommation d'énergie dans les secteurs de l'agriculture est plutôt stable avec une légère tendance à la hausse. Pour l'industrie, la consommation d'énergie connaît davantage de fluctuations mais la tendance est également à la hausse.

Les émissions de GES du secteur agricole sont à la baisse. Pour l'industrie, les émissions de GES ont tendance à augmenter.

AXE 4 : GESTION DES DÉCHETS

Vente de composteurs et lombricomposteurs :

- 900 composteurs vendus en 10 ans avec du plastique recyclé.
- 1 guide du tri et du compostage

Adhésion au Syvedac :

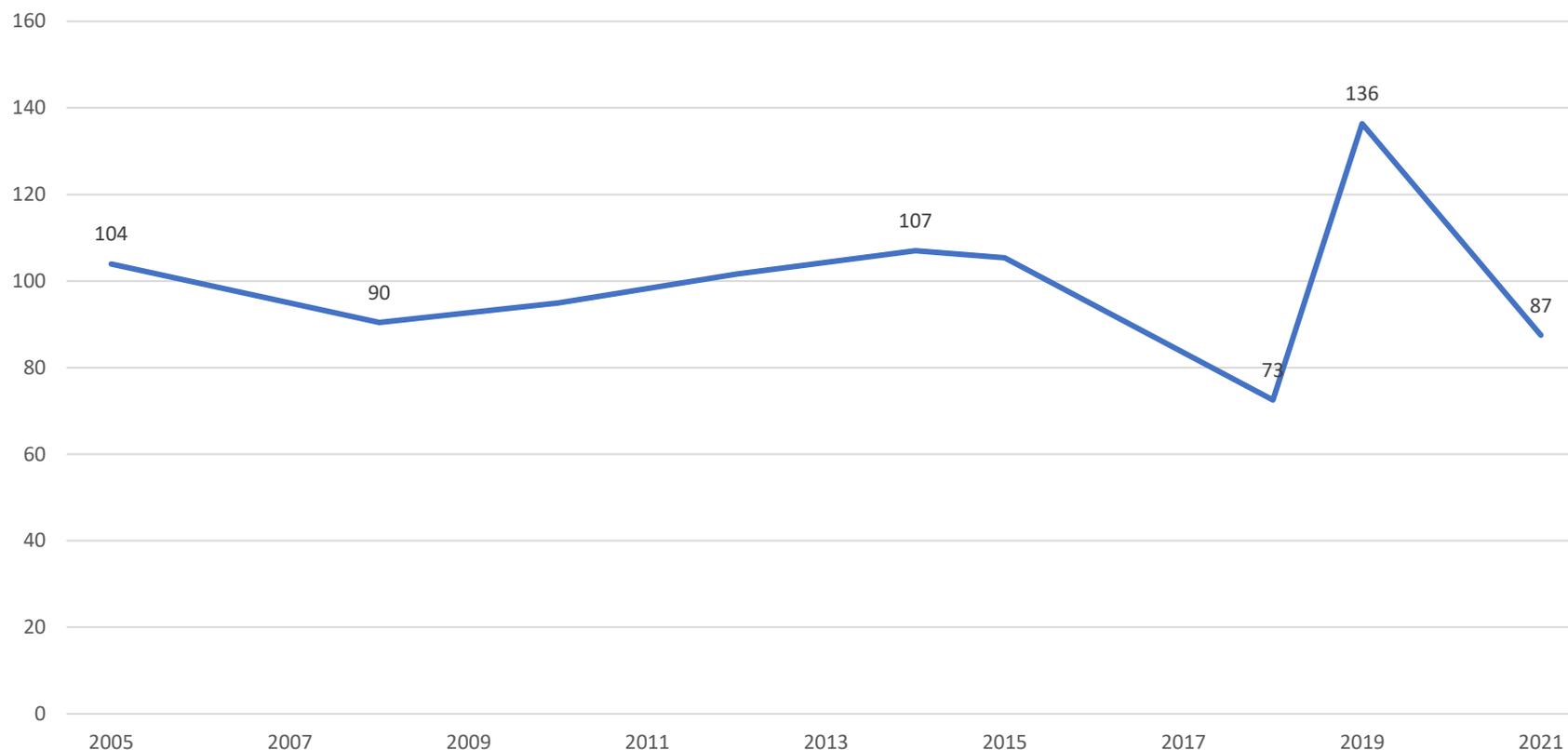
- Réduction du transport des déchets
- Valorisation de 31% des DMA via la chaleur fatale produite

Sensibilisation annuelle lors de la SERD :

- 10 interventions auprès des habitants et des scolaires
- 5 interventions auprès des entreprises



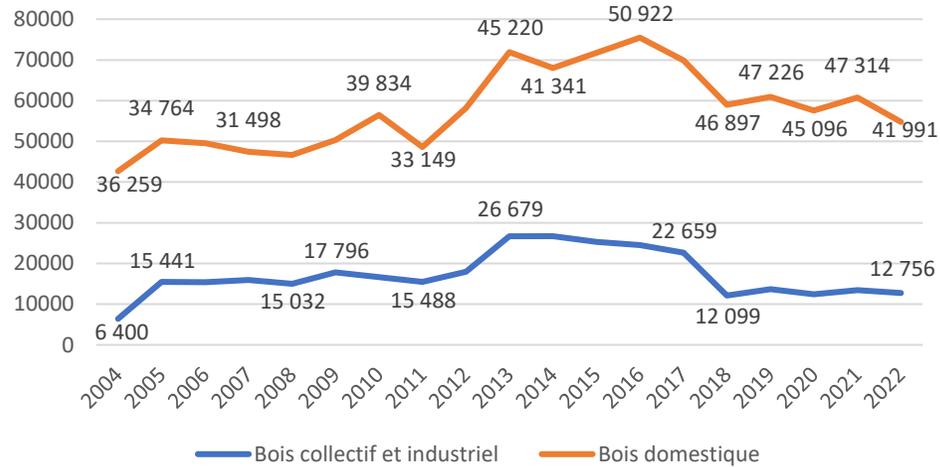
évolution des émissions de GES
dans le secteur des déchets (teq.CO²)



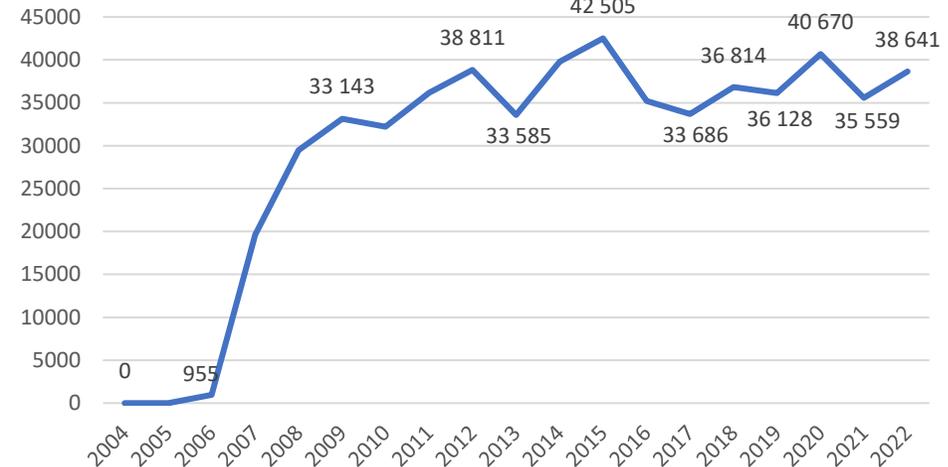
L'ORECAN ne fournit pas de données concernant la consommation d'énergie dans le secteur des déchets. Les émissions de GES sont non significatives à l'échelle du territoire (0.04% des émissions de GES).

AXE 5 : ÉNERGIES RENOUVELABLES

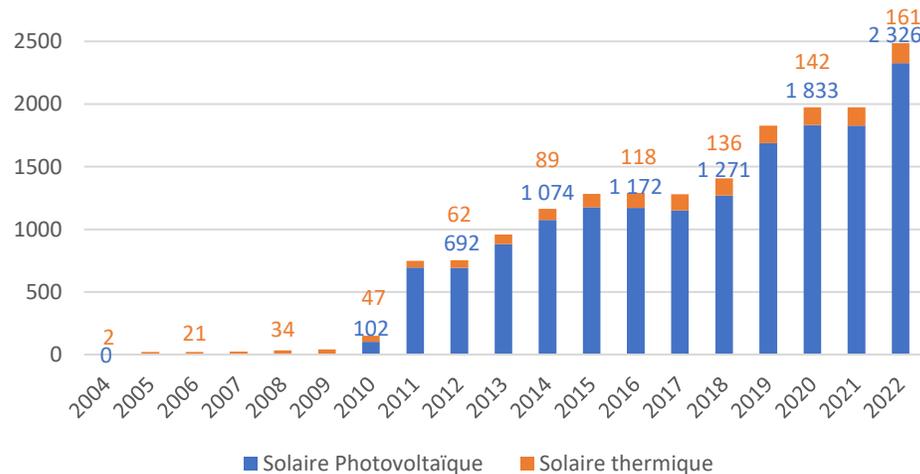
Production de chaleur par la filière bois (MWh)



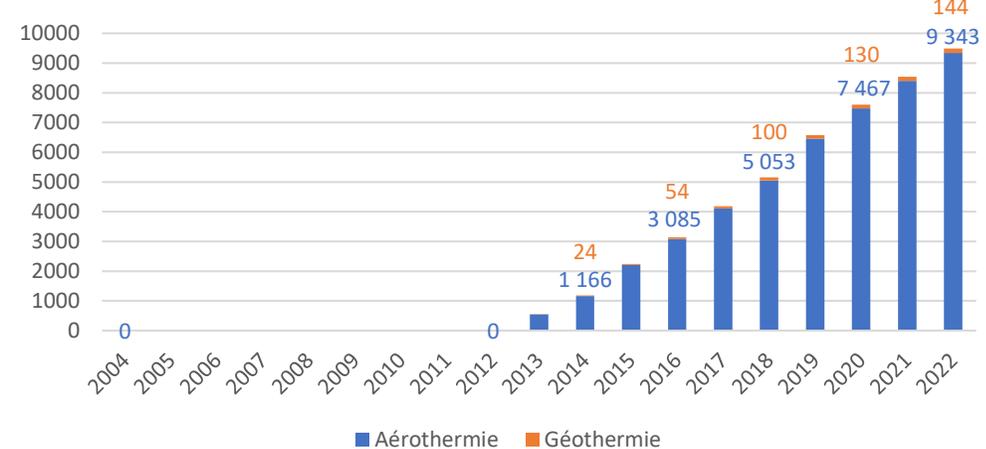
Production d'électricité par l'éolien (MWh)



Production d'énergie par le solaire (MWh)



Production de chaleur par aérothermie et géothermie (MWh)



TI : ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Développement d'une filière bois énergie issue d'une gestion durable des haies bocagères :

- Étude de modèle économique sous l'angle de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC)
- Étude érosion-ruissellement de 8 bassins versants de l'Ouest du territoire
- Plantation de 3km de haies sur terrains communaux
- Élaboration de 8 Plans de Gestion Durable (PGDH)
- Animation de 5 chantiers-écoles avec 300 élèves
- Formation de 25 Ambassadeurs de la haie
- Implantation de 16 panneaux de sensibilisation

Programme de Résilience Territoriale :

- Formation d'une dizaine d'élus et agents sur le concept de résilience
- Recueil et transmission des rapports Géorisques de l'ensemble des communes
- Cartographie des catastrophes naturelles du territoire depuis 1985
- Élaboration d'un programme d'actions avec les partenaires externes

Soutien et adhésion à l'association Expériences Communes :

- Visites de projets exemplaires entre élus
- Cartographie des projets exemplaires du territoire

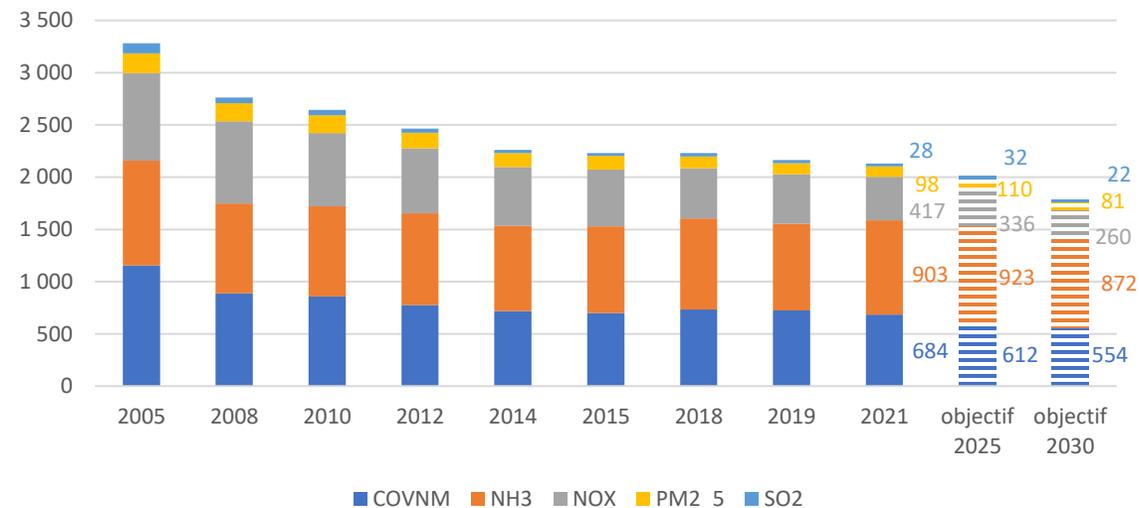


T2 : QUALITÉ DE L'AIR

	Evolution observée (ORECAN)	Objectifs PREPA		
		2021	2020	2025
COVNM	-41%	-43%	-47%	-52%
NH3	-10%	-4%	-8%	-13%
NOX	-50%	-50%	-60%	-69%
PM2,5	-48%	-27%	-42%	-57%
SO2	-71%	-55%	-66%	-77%

Objectifs de réduction fixés pour la France et évolution observée sur CdC du Pays de Falaise (exprimés en % par rapport à 2005)

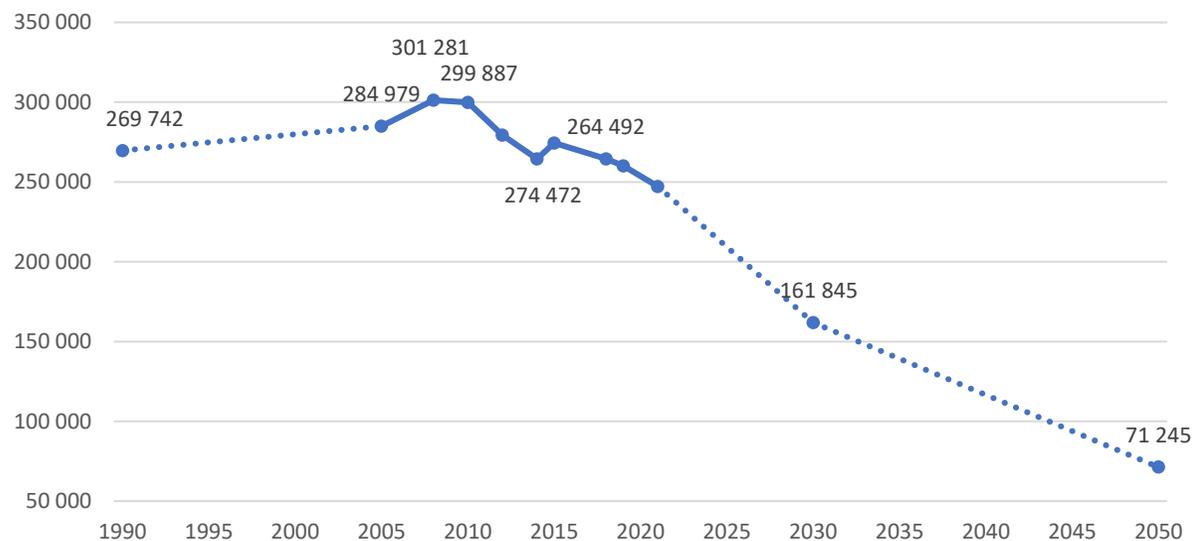
évolution des émissions par polluant (en tonnes)



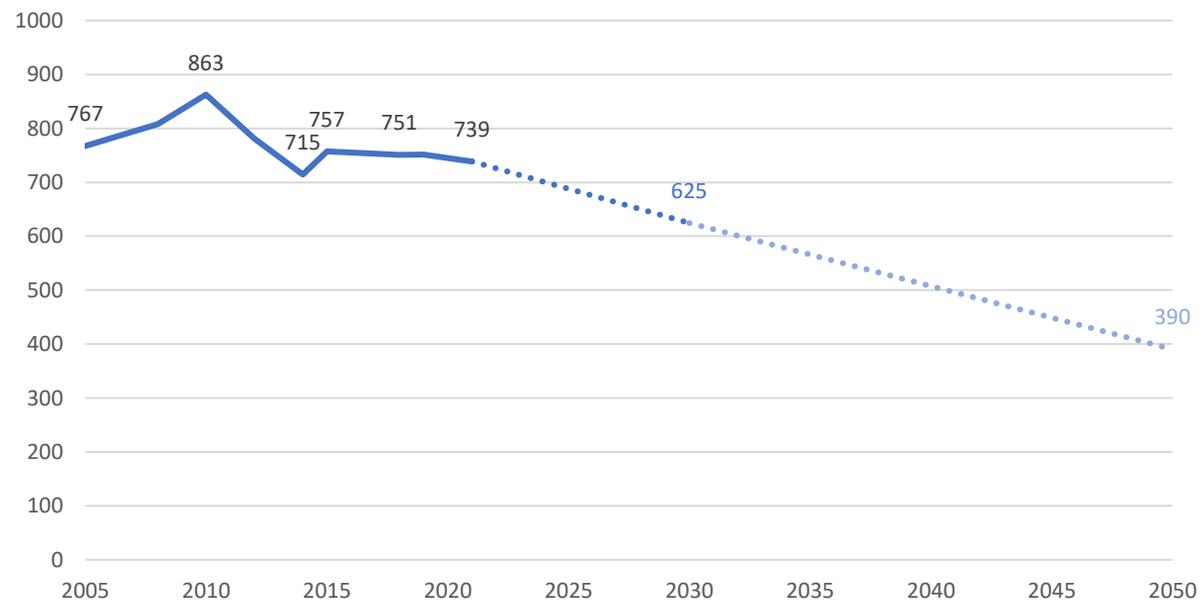
Le territoire de la CdC du Pays de Falaise connaît une baisse tendancielle de l'ensemble de ces polluants. Les objectifs 2025 sont déjà atteints pour 3 d'entre eux : l'amoniac (NH3), les particules fines (PM2,5) et le dioxyde de soufre (SO2). Pour les oxydes d'azote (NOX), issus des processus de combustion et principalement du transport, les résultats sont conformes à l'objectif 2020.

APPRECIATION GLOBALE

Evolution des émissions des GES sur CdC du Pays de Falaise
(Tep.CO2)

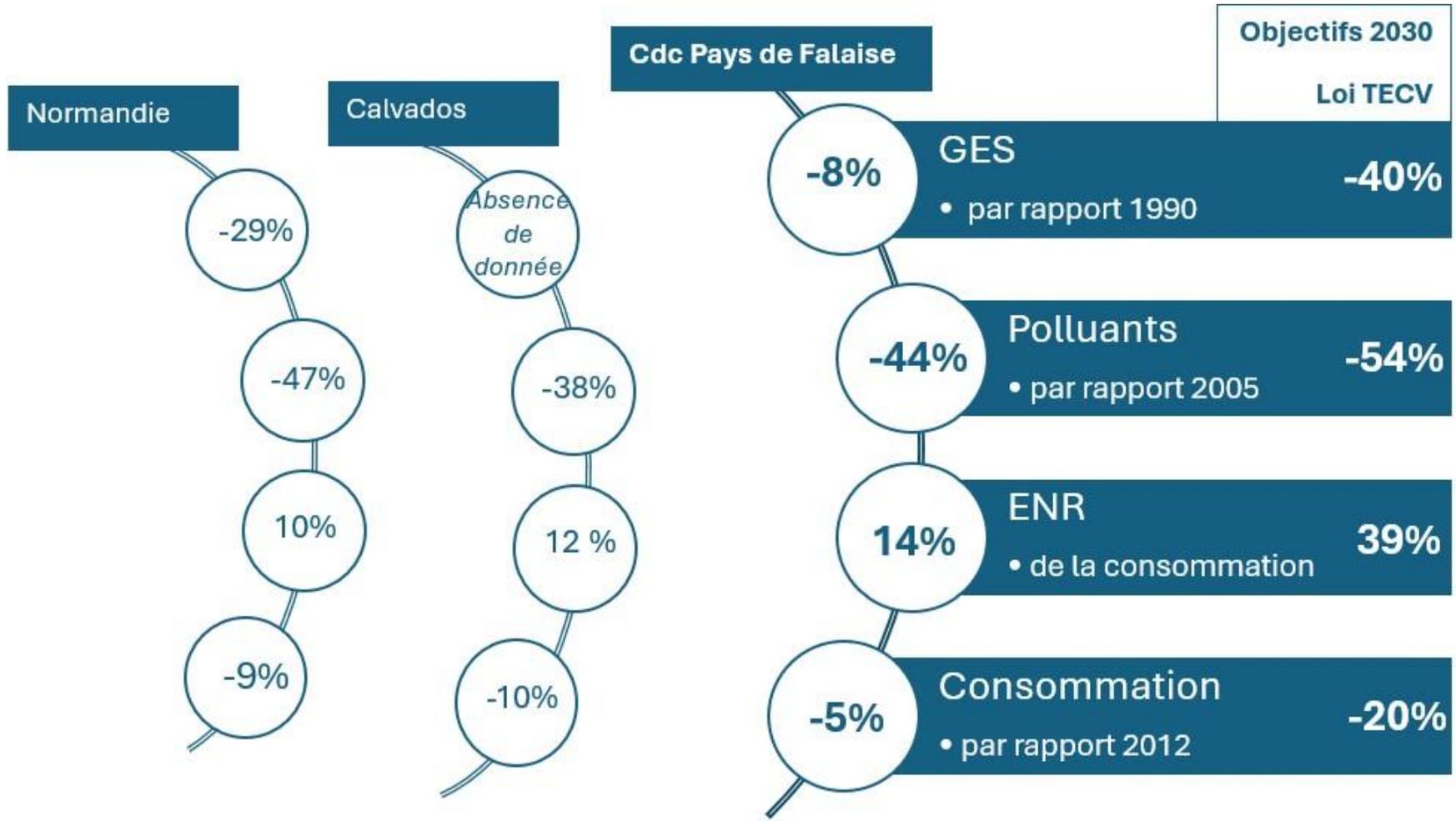


évolution consommation énergétique finale
CC du Pays de Falaise (GWh)



Les trajectoires du territoire sont encourageantes mais les efforts doivent se poursuivre pour atteindre les objectifs 2030 et 2050.

APPRÉCIATION GLOBALE EN 2021 PAR RAPPORT À LA LOI TECV



CONCLUSION

Ces trois premières années de mise en œuvre du PCAET ont permis d'impulser une dynamique et de prendre la mesure du défi à relever.

Ce bilan met en évidence la mobilisation croissante des acteurs du territoire pour faire face au dérèglement climatique et les résultats concrets des actions menées, sur l'ensemble des domaines d'action identifiés.

L'impact global sur les émissions de gaz à effet de serre, les consommations d'énergie et la production d'énergies renouvelables reste difficile à évaluer finement. Le délai de latence dans la publication des données, le temps d'inertie dans le montage des dossiers et le fait que les années 2020 et 2021 aient été atypiques pour les usages et les comportements des habitants impliquent de la prudence quant à l'émission de conclusions fermes sur les tendances réelles.

Il est important de noter que la collectivité, en plus de son PCAET, est engagée dans de nombreux dispositifs complémentaires : Economie circulaire, Filière bois bocage, Rézopouce, Résilience Territoriale, EcoPousse, etc...



QUESTIONS DIVERSES

MERCI

Aurèle TESSON (CCPF)

Chef de projet développement territorial

07 60 71 93 00 / 02 58 11 00 14

atesson@paysdefalaise.fr

Alice AVERLANT (AUCAME)

Chargée d'études Air/Énergie/Climat

06 21 07 76 17 / 02 31 86 90 22

alice.averlant@aucame.fr